

16 octobre 2016, à Montségur, **L'Église d'Ariège** **a fait sa démarche de pardon**

En ce 16 octobre, le village de Montségur, illuminé par un soleil automnal, vibré d'une ambiance joyeuse et festive. Une foule nombreuse, plus de cinq cents personnes, convergait vers la petite église du village, modeste nef ancrée sur le flanc du pog. On avait même tendu quelques toiles sur le parvis pour abriter tous ceux que le modeste édifice ne pouvait contenir. Ainsi, l'esquif, ne se confinant pas aux limites étroites de ses murailles, se prolongeait en dehors de ses limites habituelles comme une nouvelle ouverture au monde. Des bras tendus, en quelque sorte ! C'est ainsi que beaucoup le ressentirent. Une Église enfin ouverte, capable de se proposer au monde, à tous, dans la simplicité de sa mission.

La gravité de l'évènement donnait aux échanges une retenue de circonstance. La démarche de pardon proposée par l'Église catholique en Ariège suscitait un respect profond, et une reconnaissance qui se lisait sur le visage de nombreux présents. Les ruelles étaient encombrées de marcheurs, les voitures étant reléguées dans les parkings prévus à l'extérieur du village. Beaucoup étaient venus de loin, hors des limites de l'Ariège ; il suffisait de lire les plaques minéralogiques pour s'en convaincre. Quelques étalages, improvisés pour la circonstance, proposaient de la littérature occitane, des ouvrages d'histoire, des objets divers... Musiciens et chanteurs ajoutaient leurs mélodies aux conversations des uns et des autres. Dans l'église, les personnalités officielles (préfecture, élus locaux et régionaux), avaient pris place, partageant l'espace avec la population de Montségur.

C'est au cœur de tout cela que Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers, Couserans et Mirepoix, ouvrit la célébration de demande pardon. Il était entouré de l'abbé Gilles Rieux, vicaire général du diocèse et curé-doyen de Pamiers, des abbés Édouard de Laportalère (Pays-d'Olmes-Mirepoix), Serge Billot (Foix), Jean Kadende (Haute-Vallée de l'Ariège), curés-doyens, de l'abbé Pierre Bousquier, curé de Montségur, de l'abbé Georges Passerat, occitaniste reconnu.

La lecture de la demande de pardon (voir le texte ci-dessous) faite à plusieurs voix par un laïc, un prêtre et l'évêque, posa les termes de la démarche. L'« *Élégie* » [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/e/ef/Faure_-_Elegie.ogg] de Gabriel Fauré, joué par Thiéry Marcaux, fit la transition avec la liturgie pénitentielle priée par le diacre Michel et conclue par l'évêque. Les textes bibliques, choisis pour la circonstance, balisaient cette demande de pardon, rappelant le chemin à emprunter : Écouter la Parole de Dieu et la mettre en pratique.

C'est cette route que le prophète Isaïe presse d'emprunter : « *Que le méchant abandonne son chemin, et l'homme perfide, ses pensées ! Qu'il revienne vers le Seigneur qui lui montrera sa miséricorde, vers notre Dieu qui est riche en pardon. Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos chemins ne sont pas mes chemins* » (Isaïe 55, 7-8). Sans effort personnel et collectif pour vivre en harmonie avec nos frères, et sans la fidélité à la Parole de Dieu, l'humanité compromet son bonheur et son bien-être social, car « *Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent ; la vérité germera de*

la terre et du ciel se penchera la justice. (Psaume 84, 11-12) »

C'est tout ce que le passage de l'évangile de Matthieu qui a été proclamé, rappelait. Le cœur de la vie chrétienne tient en deux commandements : Aimer Dieu et aimer son prochain. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes. (Matthieu 22,37-40) »*

Dans son homélie, Mgr Eychenne insistait sur l'importance à refaire un chemin intérieur pour retrouver la paix, la sérénité, et la joie de la réconciliation. Pleurer, non point se lamenter, mais pour retrouver le chemin de la compassion et de la miséricorde. Un long travail qui exige un dépouillement intérieur et une grande humilité. Le prélat a su, en termes simples, montrer que l'Église dont il est le pasteur, était en chemin pour que, désormais, la terre d'Ariège porte des fruits de justice et de paix.

C'est dans le chant « *Ihesus Cristz* » de Guiraut Riquier (1275), interprété par Muriel Batbie-Castell que chacun poursuivait sa méditation. [http://trobadors.iec.cat/veure_d_fra.asp?id_obra=181]. Le « Notre Père » en occitan et en français clôturait ce temps essentiel de l'écoute et de l'explication de la Parole de Dieu.

Après l'oraison d'action de grâce, et le renvoi de l'assemblée, Béatriz Lalanne interpréta « *Le Chant du Bouvier* » (un bouvier est un laboureur). Chant régional considéré comme seul chant cathare connu à ce jour. [<http://www.cathares.org/chantdubovier.html>] [<http://www.urantia-gaia.info/2014/02/20/lhymne-cathare-lo-boier/>]

Puis, ce fut le départ pour La Prade, ce lieu où furent suppliciés les cathares de Montségur. Une longue procession. La foule, rameau en main pour certains, vint se recueillir pour signifier, dans un silence étonnant, sa compassion pour ces hommes et femmes injustement condamnés au bûcher. Ainsi, s'acheva, dans la douce après-midi de cet automne ariégeois, cette démarche de pardon. Nombreux furent ceux qui, allant sur le chemin du bucher, se disaient entre-eux l'émotion qui les étreignait. « *Ce fut très fort* », me dit l'un d'eux qui ajouta : « *Je pourrai dire que j'étais-là* ». Ou cette autre qui, le visage illuminé d'une joie encore pleine d'émotion, me dit : « *J'étais sortie de l'Église pensant qu'elle n'avait plus rien à nous dire et à nous faire vivre... Me voici réconciliée avec elle...* »

Michel Carayol